

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

REDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PHONIE ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :
AU SOUDAN FRANÇAIS.
TERRIBLE DRAME A MARSEILLE.
Un secrétaire de commissaire de police assassiné; deux gardiens de la paix grièvement blessés.

LE DROIT DE L'ENNEMI

Je ne veux revenir ni sur la question de Thermidor qui a été fort bien traitée ici même, ni sur l'échauffourée de Lohengrin, aujourd'hui terminée. Les patrons, en surplus blancs, enfants de cœur de l'émeute, sont retournés à leurs gobeaux. Les sergents de ville n'ont pas besoin de se faire les poings dans le dos des passants, dans la figure des journalistes. M. le préfet, don Juan de l'incarcération, arrêté sa liste quotidienne de mille et tre. C'est sans doute la dernière fois qu'il arrête à propos de cet opéra, sonore sur la scène et tapageur dans la rue.

Mais à présent que le cygne symbolique peut remorquer paisiblement la nacelle enchantée et que l'affaire est redevenue ce qu'elle aurait dû être le premier jour, — musicale et justiciable seulement des dilettantes et des critiques spéciaux, il est permis d'évoquer la question, hier encore irritante, de la répulsion patriotique manifestée contre l'auteur de l'opéra.

Richard Wagner a écrit contre la France un pamphlet violent et injuste, — comme tous les pamphlets. — Ceci fut le prétexte de l'agitation récente. En réalité, personne n'a lu cette brochure, et tout ce qu'on en sait par ouï dire c'est que Wagner y malmena fort la France et les Français.

Mais à quelle époque, si l'on vous plaît, l'insulte fut-elle lancée ?

En 1871. Est-ce qu'à cette époque-là nous n'étions pas en guerre avec la patrie de Wagner ? Est-ce que nous ne lançions pas tous les jours autre chose que des injures imprimées à Wagner et à ses compatriotes ? Bien que faiblissant sous le nombre et desservis par l'incapacité des uns, livrés par la trahison des autres, nous n'en luttions pas moins avec l'énergie du désespoir contre l'Allemagne. Des morts, des blessés, des vaincus, des malédiction, des rages, de furieuses colères, il n'y en avait pas que de notre côté. Des veuves en deuil pleuraient aussi à Berlin. Le sang allemand coulait comme le nôtre.

Etre victorieux n'empêche pas de recevoir des coups. Il s'éleva des plaintes même du champ de bataille où l'on est resté maître. Quoi d'étonnant que Richard Wagner ait maudit la nation dont l'agonie était redoutable encore, et qui dès maintenant défaille, brandissant quand même son épée brisée, infligeait toujours de sanglantes représailles aux triomphants ?

Son verbe fut âcre et sa parole envaincée ; mais, à cette heure de haine et de farouche antagonisme, disions-nous donc nous-mêmes des douceurs aux Allemands ? Relisons, évoquons nos discours, nos écrits, nos proclamations, nos poésies récitées dans les réunions publiques, nos chants d'atelier, nos paroles de la rue, nos propos du foyer : avons-nous tenu le langage de la philosophie et de la courtoisie ? En soufflant

partout la haine de l'Allemagne, nous étions bons Français ; pourquoi ne pas tolérer que Richard Wagner fut bon Allemand en propagant la haine de la France ? Wagner a usé du droit de l'ennemi.

Il était patriote chez lui, et ce n'est pas chez nous qu'on doit incriminer un homme qui servit et aimait sa patrie.

Ne trouvez-vous pas Wagner restant bon Allemand, quand sa patrie était aux prises avec la nôtre, plus digne de notre respect que ce Schopenhauer qui rougissait, au lit de mort, d'être Allemand ; que ce bouffon de génie Henri Heine, dans les œuvres duquel nous puisons encore des sarcasmes et des injures pour nous venger de nos ennemis ?

Il est impossible que des Français ne puissent pas respecter le patriotisme partout où il se trouve. Il y a toujours, après le combat, une estime réciproque pour ceux qui, fidèles à leur drapeau, ont bien servi leur pays.

Mais, diront certains entêtés, serfs du préjugé, en admettant qu'il fut tout naturel que Wagner, allemand, nous décochât pendant la guerre ses plus vives diatribes, ne devons-nous pas, vingt ans après, lui en garder rancœur ? Cette tenacité dans la rancune n'est ni noble, ni généreuse, ni logique.

Est-ce que Victor Hugo, dans son Année terrible, n'a pas été dix fois plus violent contre l'Allemagne que Wagner ne le fut jamais contre la France ? Ces vers mémorables empêchèrent-ils son théâtre d'être joué, lui, applaudi en Allemagne et les auteurs contemporains qui sont traduits, vantés, admirés de l'autre côté du Rhin ne sont-ils pas tous des patriotes notoire, dont les œuvres contiennent plus d'un passage désagréable à l'Allemagne ? Il est permis de refuser l'estime comme patriote. Il faut respecter le droit de l'ennemi.

LA PAIX POLITIQUE

Le groupement des nations qui se fait actuellement en Europe a pour base, assurément, le maintien de la paix. Nous n'avons aucune raison de douter des intentions pacifiques de chacune des parties, mais cependant il semble résulter des agissements de certaines nations et des négociations échangées par d'autres, que la paix ne sera qu'apparente, que les peuples se combattront avec des armes plus dangereuses encore que les fusils Lebel et la poudre sans fumée.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie travaillent à donner une sanction à la triple alliance par un traité de commerce qui sera nécessairement dirigé contre les produits de la France et de la Russie.

Il dépend de notre pays d'amoindrir les effets de cette sanction et, par conséquent, d'atteindre la triple alliance en se montrant disposé à signer des conventions commerciales à court terme avec l'Autriche, qui ne demande pas mieux, et l'Italie, qui en a le plus grand besoin.

Ces conventions ne nous empêcheraient pas de signer celles qui complèteraient, en les rendant plus effectives, l'alliance de la Russie et l'amitié de la Turquie et de la Grèce. En cela nous ne serions que des imitateurs et nous ferions œuvre utile.

Les préoccupations économiques s'imposent tellement que les plus petits Etats eux-mêmes cherchent à les satisfaire. La Serbie manifeste ses sympathies pour la Russie, en faisant connaître les produits russes par une exposition à Belgrade ; le Danemark, en rendant Copenhague port franc ; la Belgique en laissant dire qu'elle se transformera en magasin général de l'Europe, c'est-à-dire, en « nation française », arbitrant ainsi sa neutralité politique derrière une neutralisation douanière.

La paix ne sera donc probablement pas

troubée encore de longtemps, mais nous aurons une guerre économique très vive. Nous le répétons, la France peut amoindrir les effets de cette guerre en émaillant ses engins des belligérants, en diminuant la rigueur des tarifs douaniers par des conventions commerciales.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 28 septembre.

A L'OFFICIEL

Par décret du 27 septembre 1891, la section des corps disciplinaires des colonies, stationnée à Saint-Pierre-et-Miquelon, a été supprimée. Une partie des cadres et les disciplinaires de ladite section ont été rattachés à la 2e compagnie en garnison à Diego-Suarez.

M. BOURGEOIS

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, se rendra à Gap le 5 octobre prochain pour présider l'inauguration des nouveaux bâtiments du Lycée. Par suite, M. Bourgeois, ne pourra assister, le 4 octobre, à Meaux, à l'inauguration de la statue du général Raoul.

UNE INTERPELLATION

M. Basiy, député ouvrier du Pas-de-Calais, vient d'adresser la lettre suivante à M. Yves Guyot :

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous informer que je désire vous interpellier à la première séance de la Chambre, au sujet des faits qui ont motivé une grève aux mines de Vicogne. »

AGRÉZÉ, etc.

M. RIBOT

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, quittera Paris samedi prochain pour se rendre à Saint-Omer. Les maires de la première circonscription de l'arrondissement qu'il représente au Parlement doivent lui offrir dimanche un banquet à St-Omer. M. Ribot y prendra l'apéro, mais son discours sera plutôt celui d'un député rendant compte de son mandat qu'un discours-ministre. Il y sera traité de questions intéressant la région.

DECORATION

Le roi de Grèce vient de conférer la croix de grand officier de l'ordre du Sauveur à M. Emile Demagny, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'Intérieur.

GUERRE ET MARINE

Paris, 28 septembre.

Le Journal officiel publie, ce matin, la nomination du capitaine de vaisseau de Courthille, qui quitte le commandement de l'École navale, aux fonctions d'adjoint aux inspecteurs généraux, en remplacement du capitaine de vaisseau Bayle, nommé chef d'état-major du préfet maritime à Toulon.

Les manœuvres de cavalerie. — Nous avons annoncé que deux divisions de cavalerie (2e et 6e) devaient exécuter des manœuvres d'ensemble au camp de Châlons et dans ses environs, sous la haute direction du général Leizillon, commandant le 1er corps d'armée.

Sans entrer dans le détail des opérations exécutées du 25 août au 6 septembre, nous croyons intéressant de reproduire, en les résumant, les observations auxquelles elles ont donné lieu :

Les régiments étaient bien commandés et suffisamment instruits. Le combat préparatoire d'artillerie, le premier jour des manœuvres à double action, a paru trop long. Le second jour, les critiques suivantes ont été formulées : les avant-gardes ont marché avec trop de lenteur. Quel que soit le terrain, l'avant-garde doit agir par bonds successifs, de crête en crête, et passer au trot les cuvettes, d'où elle ne peut rien observer ; 2e dans le dispositif préparatoire de combat et aussi longtemps que le général ne connaît ni les forces ni les dispositions de l'adversaire, la réserve ne doit pas être en arrière de la réserve de la première ligne, mais bien au centre de cette ligne, prête à être jetée à droite ou à gauche, selon les

circonstances ; 3e la brigade de cavalerie légère d'une division n'a pas donné de soutien à son artillerie, qui, par suite, a été enveloppée par un régiment de la brigade adverse.

Enfin, pour apprécier la valeur d'une innovation apportée par les Allemands dans la composition des lignes, on a formé la première de deux brigades au lieu d'une. Le résultat a été douteux.

En résumé, les manœuvres de cavalerie ont démontré une fois de plus qu'il faut, pour faire mouvoir et combattre ces masses d'escadrons, un coup d'oeil, une rapidité de décision et une vigueur physique peu communes.

La dernière de ces qualités se maintient par un entraînement constant ; les deux premiers ne peuvent s'obtenir que par des réunions fréquentes des régiments de cavalerie, même en dehors des grandes manœuvres annuelles, et aussi par des manœuvres fréquentes avec l'infanterie.

CHEMINS VICINAUX

Paris, 28 septembre.

M. Constans, ministre de l'intérieur, examine actuellement le programme des travaux de vicinalité qui ont été arrêtés par les conseils généraux dans leur dernière session et qui doivent être subventionnés en 1892 par application de la loi du 12 mars 1880. On prévoit, dès à présent, que l'exécution de ce programme entraînera une dépense d'environ 23 millions à laquelle l'Etat est appelé à concourir pour 16 millions, tant sous forme de subvention directe qu'à titre d'avance par la caisse des chemins vicinaux.

Afin que cette œuvre considérable puisse être entreprise dès le début de la campagne, le ministère prépare les projets de loi qui doivent autoriser les emprunts, de manière à saisir le Parlement dès la rentrée.

LE MONUMENT DE GARIBALDI

Lés préparatifs à Nice. — Programme des fêtes. — Les délégations. — Le représentant de l'Italie.

M. Anatole de La Forge ayant décliné pour raisons de santé l'invitation qui lui avait été faite de représenter la presse parisienne à l'inauguration de la statue de Garibaldi, c'est M. Ranc, rédacteur en chef du Paris qui prendra la parole au pied du monument.

Voici, d'autre part, au sujet des fêtes qui auront lieu le 3 octobre à Nice, les dépêches que nous recevons aujourd'hui :

Nice, 28 septembre.

De rares adhésions sont arrivées jusqu'à présent à la municipalité qui a fait publier ce matin un avis informant les sociétés étrangères qui avaient l'intention de venir le 4 octobre, de prévenir avant le 1er.

Le square Garibaldi a été transformé de jardin en place : tous les massifs et les haies ont été élevés ; les arbres seuls sont restés. Une modification a été apportée au bassin qui contenait une eau stagnante et qui a été remplacé par une fontaine aux eaux jaillissantes.

Un grand pavillon en fer, décoré de tentures aux armes de la ville et orné de drapeaux français et italiens, a été élevé en face du monument : il recevra les personnages officiels.

Toutes les loges maçonniques assisteront aux fêtes avec leurs insignes. La municipalité désignera les emplacements pour les sociétés qui voudront se rendre isolément sur la place.

L'arrivée du cortège officiel sera saluée par des salves d'artillerie, l'exécution de la Marseillaise et de l'hymne à Garibaldi.

Après les discours, toutes les sociétés viendront devant le monument.

On croit que les seuls discours prononcés le seront par M. Ravrier, le maire de Nice le représentant du gouvernement italien, M. Cavallotti qui parlera au nom de la démocratie italienne, le représentant de la presse française, peut-être M. Lockroy, au nom des garibaldiens français et enfin M. Canzio, s'il venait, prononcerait quelques paroles de remerciement au nom de la famille.

M. Antonio Pratti, député italien, a envoyé son adhésion au comité franco-italien.

M. Nicotera qui a promis d'être témoin d'un mariage, qui aura lieu à Naples, le 4 octobre, ne pourra donc pas venir à Nice.

Toulon, 28 septembre.

Le conseil municipal qui, en 1871, décréta à Garibaldi, le titre de citoyen de Toulon, a décidé qu'il serait représenté par deux de ses membres, dont un adjoint, à l'inauguration du monument de Nice.

Cinq des survivants des tirailleurs équipés autrefois par la ville, pour aller combattre sous les ordres de Garibaldi, assisteront également à la cérémonie.

La démocratie toulonnaise enverra une magnifique couronne.

Rome, 28 septembre.

Il est probable que M. Cavallotti, député radical, sera choisi pour parler au nom de l'Italie, à l'inauguration du monument de Garibaldi à Nice. La Gazette de Parme publie à ce sujet, un article fort aigre disant que le choix de M. Cavallotti pour représenter l'Italie à la fête patriotique de Nice est une erreur et même quelque chose de plus, une provocation.

La Situation en Alsace

Mulhouse, 28 septembre.

L'information publiée hier, d'après la quelle l'arrêt sur la suppression des passeports, qui ne doit entrer en vigueur que le 1er octobre prochain, serait en fait appliqué, dès à présent, à la frontière est inexacte.

Certains cas isolés ont pu faire croire que le passe port n'était plus réclamé ; par contre, plusieurs personnes venant de France, n'ont pu entrer dans le pays hier et aujourd'hui, faute de ce document.

En règle générale, le passe port est donc nécessaire jusqu'au 1er octobre, excepté pour les voyageurs entrant par Avricourt et ayant un billet jusqu'à Munich, et par Montreux-Vieux avec billet pour une station suisse.

La cherté des vivres et surtout du pain, a décidé plusieurs grands établissements industriels à créer eux-mêmes des boulangeries à l'usage de leurs ouvriers.

MM. Baudry et Cie, ainsi que MM. Gros et Cie, à Cernay, vont prochainement cuire, pour leurs ouvriers, du pain qu'ils leur livrent, moyennant un rabais de 10 p. 100 pour la miche de 5 livres sur le prix des boulangers de l'endroit.

La situation critique de l'industrie atteint surtout dans la classe ouvrière, une quantité assez considérable de jeunes gens qui viennent de terminer leurs trois ans de service militaire. L'agriculture ne peut les employer, et les manufactures font déjà des sacrifices pour conserver leur personnel. Ces malheureux se trouvent donc à l'entrée de l'hiver avec la perspective d'un chômage de plusieurs mois. Aussi beaucoup d'entre eux songent-ils à émigrer.

STATISTIQUE DU CULTE

Paris, 28 septembre.

La commission du budget avait, au cours de la dernière session parlementaire, chargé l'administration des cultes de faire le relevé des membres du clergé paroissial catholique.

La statistique est aujourd'hui terminée. Le nombre des curés, desservants, vicaires généraux, vicaires ordinaires, chanoines, etc., ne s'élève pas à moins de 55,540 individus.

Sur ce chiffre, en dehors de 13 archevêques et de 69 évêques, on compte 3,450 curés de diverses classes, 182 vicaires généraux, 31,255 desservants, 7,109 vicaires, et 709 chanoines.

Seule, cette dernière catégorie a subi, depuis 1885, jusqu'à aujourd'hui, 253 extinctions, d'après la loi qui a décidé leur suppression. Ces extinctions représentent une économie, bien faible à la vérité, de 412,000 francs.

Le personnel du clergé protestant ne comprend que 720 membres, et celui du clergé israélite que 60 membres pour la France et l'Algérie.

Le budget des cultes s'élèvera, pour l'année 1892, à 45,057,157 francs. La commission du budget fait ressortir, à la vérité, une diminution de 10,000 fr. sur l'exercice précédent de 1891.

Malgré l'économie.

AU SOUDAN FRANÇAIS

La Mission Quiquandon

Récit d'un combat. — La cavalerie des noirs. — Une ovation aux Français. — Présents symboliques. — La soumission d'un village. — Le repentir d'un insurgé.

Le Journal officiel a publié la suite du rapport du capitaine Quiquandon, chargé d'une mission auprès du roi Tiéba, dans le Soudan français, dont nous avons déjà donné les points principaux. Voici quelques extraits intéressants de la seconde partie du rapport. Le chef de la mission racontée comment il avait voulu rétablir la paix entre le roi Tiéba et Kouroumina de Kinian. Celui-ci avait simulé une réconciliation complète pour mieux tromper ses ennemis et tomber à l'improviste sur Tiéba et ses alliés les Français. Le capitaine Quiquandon raconte ensuite le combat.

Le 5 septembre, à cinq heures du matin, on me signala la colonne de Kinian ; je la vis du haut d'un observatoire s'avancer, silencieuse, à travers les maïs ; quelques cavaliers, une cinquantaine, se détachèrent et vont vers le diassé de Bâ-Bemba, à l'est du village. Tout le reste, avec une andouille mouillée, s'accoule à 400 mètres des diassés Nord pour gagner l'ouest. Je ne comprends rien à cette manœuvre, lorsqu'un détachement de maïs, à 300 mètres de l'endroit où nous étions, la colonne se trouve subitement en présence d'un de ces petits diassés, dont j'ai parlé plus haut, destinés autant à boucher les intervalles entre les grands qu'à flanquer ces derniers. Le diassé était bien peigné, la tentation fut bien grande. Rien ne bougeait à l'intérieur, on n'était pas à 400 mètres, et puis c'était un point d'appui en même temps qu'un morceau facile à enlever.

La colonne de Kinian se jeta dessus. Il y avait dedans 34 fusils modèle 1887 ; à mètres, on fit un feu de salve, qui fut bien loin d'être parfait, mais qui amena une réponse générale de toute la colonne de Kinian.

Eh ! eut un moment de recul au deuxième feu de salve exécuté par la partie chargée de la garde du village, et qui, malgré les ordres, ne put résister à la tentation de tirer. Je m'avancai rapidement avec mes tirailleurs et les soldats de Tiéba, et, malgré la rapidité du tir de nos armes, je ne pus faire exécuter que deux feux de salve.

Les cavaliers se ruèrent de tous côtés sur la colonne de Kinian qui, après un moment d'hésitation, une sorte de fluctuation, battit en retraite vers la montagne, harcelée par les cavaliers de la partie Ouest, tandis que ceux de la partie Est, après avoir mis en déroute le groupe de cinquante cavaliers que j'ai signalé plus haut, gagnaient le pied de la montagne.

Ce mouvement fut très bien exécuté, et je n'aurais jamais cru que des noirs pussent aussi facilement s'astreindre à exécuter un ordre donné.

Les cavaliers de Tiéba, qui harcelaient la colonne, étaient dans les maïs, où leurs chevaux enfonçaient jusqu'au ventre. Ils avaient à ce moment un désavantage marqué sur l'infanterie de Kinian, qui reculait en bon ordre, massée à nouveau, après le désarroi des coups de fusil. Elle arriva bientôt sur un terrain ferme, caillouteux, recouvert d'une herbe peu haute où on voyait admirablement les fantassins ; ils étaient perdus. Chargés par les cavaliers à leur poursuite, qui, maintenant, pouvaient les mener vivement, attaqués par les cavaliers qui venaient de la montagne, ils disparaurent avec une rapidité à laquelle j'n'aurais jamais cru. Quelques cavaliers s'échappèrent et on les poursuivit jusqu'à Koullia, d'abord ; puis un groupe, sous les ordres de Bâ-Bemba, continua jusqu'à une vingtaine de kilomètres plus loin, sans pouvoir les rejoindre.

En arrivant à Koullia, nous nous heurtâmes à tous les guerriers du village qui n'avaient pas voulu suivre Kinian, et là, pendant une heure et demie, on se battit à distance jusqu'à ce que, enfin, voyant les pertes que leur faisais éprouver nos armes à tir rapide, ils se décidèrent à rentrer dans le village et à nous envoyer un homme nous disant qu'il voulait traiter.

mande à son souvenir, si elle n'est déjà oubliée.

« Je ferme ce courrier. « La mer nous attend et le capitaine Perros avec elle. Je ne sais lequel des deux aurait moins de patience. « Soyez sans inquiétude sur mon sort.

« Je parcourus des lieux enchantés et suis gardée par un équipage aussi vaillant que discipliné. J'aurais beaucoup de peine à m'en séparer.

« Je pense même que je deviendrai, à dater de cette aventure, une femme distinguée dans les annales de la marine de luxe, et je compte entretenir à perpétuité des gens dont les services me sont précieux, si ma bourse et les hasards de mon existence me le permettent.

« Et aussi le maître de qui dépendront mes destinées !

« Puisse sa domination m'être aussi douce que la vôtre et lui valoir autant de titres à la reconnaissance de

« Votre GERMAINE. »

Le général essayait au milieu de ces témoignages d'affection de démêler la véritable pensée de sa nièce et n'y parvenait pas.

Ce qu'il remarquait surtout c'est qu'elle évitait avec soin, de parti pris, de donner aucune indication sur le but de son voyage et les lieux où on aurait pu lui écrire et lui transmettre à elle-même des nouvelles dont elle devait être avide.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 29 Septembre (31)

ABANDONNÉE !

PAR Charles MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TREVILLE

Mais il s'y décidait par héroïsme. Ne fallait-il pas sauver Germaine à tout prix ?

La vérité, c'est qu'il avait des nouvelles, mais elles n'étaient pas bonnes. Lui aussi il réfléchissait et sans savoir ce qui pesait sur l'infortunée, il comprenait qu'elle était victime d'un malheur terrible, puisqu'elle n'osait l'avouer et se donnait tant de peine pour en atténuer les conséquences.

Nazaire Perros avait accompli sa mission en partie.

Les lettres auxquelles le général faisait allusion étaient datées de Saint-Sébastien et de Lisbonne.

Elles portaient le timbre de la poste et tous les caractères de l'authenticité la plus certaine.

Voici ce qu'elles contenaient :

« Mon bon oncle, 12 août.

que hôtel de Roye où je vous vois aller et venir, un peu déserté sans doute par mon départ, fâché peut-être.

« Pourriez-vous l'être vraiment contre cette pauvre Germaine qui vous aime tant !

« Je vous ai dit la nécessité de ma fuite.

« Sans doute, plus tard, je vous confesserai tout, alors que le temps aura étouffé mes ressentiments et fermé la plaie dont je souffre.

« Depuis que je suis embarquée et ne vois que l'eau verte, couleur d'émeraude, sur laquelle planent de grands oiseaux voyageurs, et le ciel souvent voilé de brumes comme l'avenir qui nous attend, un grand calme est rentré dans mon âme, il me semble que j'habite un autre monde et qu'en m'éloignant de cette terre où je laisse tant de souvenir, l'oubli des mauvaises heures descend en moi par degrés, comme l'ombre au moment où le soleil s'abîme dans les profondeurs de l'Océan.

« C'est une grande jouissance de se dire, mon oncle bien-aimé, que par un privilège de la naissance, grâce à la fortune qu'on a trouvée dans son berceau, on peut considérer la terre comme un immense parc où on a le droit de se promener librement d'un bout à l'autre sans entraves.

« Ce bonheur est dédaigné de nos compatriotes.

« C'est à peine si le pavillon aux trois couleurs flotte au maître de quelques navires quand des centaines de barques portent les autres et nous croisent en tous sens sur notre route.

« L'Hirondelle est admirable.

« Elle file comme l'oiseau dont elle porte le nom, mais quel excellent capitaine !

« Que vous avez en la main heureuse en le choisissant.

« Il me plaît chaque jour davantage ! Il est discret, dévoué sans bassesse. Sous sa brusquerie, il cache une sensibilité qui se devine, une bonté paternelle que je ne saurais mieux comparer qu'à la vôtre, avec moins de faiblesse peut-être.

« Nous étions à la hauteur de Brest quand il m'a demandé un matin :

« Où voulez-vous aller ?

« Que m'importe !

« Il a paru surpris de mon indifférence.

« L'Hirondelle peut-elle entreprendre un long voyage ? ai-je repris.

« — Au Pérou, si vous voulez ! Vous n'avez qu'à parler.

« Pas si loin, ai-je répliqué en souriant. Que dirait mon oncle ? Allons seulement du côté du soleil !

« On y va.

« Nous voici en face de Saint-Sébastien.

« Elles sont tout simplement ravissantes.

« Perros voulait gagner les Açores.

« Du doit il m'indiquait la direction qu'il faut prendre.

« — Vous connaissez donc notre planète à fond, lui ai-je demandé.

« — Depuis mon enfance, je n'ai guère quitté la mer, m'a-t-il dit. J'ai roulé un peu partout. L'Océan a ses routes comme la terre. On ne s'y égare pas à moins d'un ouragan qui vous balait comme une plume. Etes-vous brave ?

« — Je le crois.

« — Vous savez peut-être l'occasion de le prouver.

« J'expliquai à Nazaire que ma promenade ne peut pas s'éterniser et que je dois rentrer en France pour une raison qu'il ne connaissait pas.

« — Si, me dit-il. Vous vous mariez.

« — Vous le

Il est remplacé dans son poste par M. Dirand, venant du Creux, près de Saint-Clément.

ISÈRE

Grenoble. — Vol. — M. Noël Sardin, employé, a été cette nuit victime d'un vol d'une somme de 60 fr. en or et d'un habillement complet.

— La fête de l'Espérance. — Hier soir, a eu lieu dans la salle du gymnase municipal, la fête offerte par l'Espérance, société de gymnastique, à ses membres honoraires.

SAONE-ET LOIRE

Mâcon. — Conseil général. — La séance est ouverte à 10 heures et demie sous la présidence de M. Sarrin.

de passer de l'infanterie de marine dans l'armée de terre et réciproquement.

Nous croyons pouvoir affirmer que la décision de M. de Freycinet est très mal accueillie par les intéressés obligés de s'y soumettre.

Certificat d'études : Une session d'examen pour le certificat d'études exigé par le décret du 30 juillet 1886 des aspirants au grade d'officier de santé et au diplôme de pharmacien de 2^e classe, s'ouvrira à Lyon le jeudi, 5 novembre prochain, à 8 h. 1/2 du matin, dans une salle du lycée.

Les candidats devront adresser à M. le recteur, ou remettre au secrétaire de l'Académie avant le 25 octobre, terme de rigueur, une demande d'inscription sur papier timbré écrite tout entière de leur main et dûment légalisée.

Cette demande devra mentionner leur adresse et indiquer la langue qu'ils auront choisi pour leur version (latine, allemande ou anglaise). Ils y joindront leur acte de naissance et un certificat de bonnes vie et mœurs.

L'émancipation des Juifs : Il y a eu hier cent ans que l'Assemblée nationale décréta l'émancipation des Juifs. Il est singulier, surtout étant donné l'habitude de célébrer les anniversaires, qu'aucune cérémonie rappelant cette date mémorable pour les Israélites, n'ait été organisée.

Les hirondelles commencent à émigrer. Hier matin, on pouvait voir des bandes comprenant plusieurs centaines de ces précieuses oiseaux se diriger à tire-d'ailes dans la direction du Sud.

Les figurants jouissent de leur permission de minuit; ils vont au théâtre au lieu d'aller au cabaret et s'en conduisent d'autant mieux pendant la marche des spectacles qu'ils en tirent un petit profit dont l'alimentation de la compagnie profite le lendemain.

En échange des hommes de bonne volonté qui étaient prêtés aux théâtres municipaux, les directeurs consentaient de fortes réductions d'abonnement pour les officiers et les sous-officiers.

Nous avons parlé de la campagne entreprise par M. Lavisse pour rendre moins amère aux jeunes lycéens le jour de la rentrée. Guignol est entré dans cet ordre d'idées, et vendredi, à 2 h. 1/2, le théâtre du Passage de l'Argue donnera une matinée à deux heures.

Au programme, Guignol dentiste et le Lait d'Anesse.

LE CONGRÈS DES GRAINS

Le douzième congrès commercial des grains s'est ouvert hier matin, à onze heures, dans la salle des Réunions industrielles du Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Senn, président de la chambre syndicale de la meunerie de Lyon.

Après un rapide exposé par le président, des travaux de l'année, l'assemblée nomme son bureau, qui est ainsi composé : M. Senn, président; Assada, vice-président; Chambeyran, trésorier; J. Milliat fils, secrétaire; Bonhomme père et Aullagnon, membres du bureau.

Le secrétaire de la réunion donne ensuite lecture des vœux suivants qui sont adoptés à l'unanimité :

Les admissions temporaires : Qu'en attendant que les pouvoirs publics soient plus éclairés sur la justesse de notre demande de retrait du décret de 1873, qui a divisé la France en zones et a interdit qu'un acquit créé dans une direction de douanes puisse s'appliquer dans une autre direction, nous demandons :

Que ces zones soient agrandies de façon à comprendre dans la même zone plusieurs directions, permettant ainsi de créer l'acquit au bureau de douanes importateur et de l'appuyer par le bureau qui en est le débouché naturel.

Nous demandons notamment que les meuniers dépendant de notre région puissent créer leurs acquits, soit à Marseille, soit à Saint-Louis, et les faire appuyer par la direction de Lyon, Chambéry ou Belfort. Cette facilité nous permettra de lutter avec la meunerie suisse, qui absorbe, à notre détriment, l'approvisionnement de la zone neutre de Gex et de la Haute-Savoie.

Elle évitera les formalités nombreuses à faire pour envoyer les blés en continuation d'entrepôt à Lyon, et permettra à un grand nombre de meuniers de travailler pour l'exportation, ce qu'ils ne peuvent faire avec les règlements actuellement en vigueur.

Enfin, qu'en attendant cette réforme, les employés des contributions indirectes soient autorisés à faire les constatations et opérations de douane dans les ports ou gares privés de bureaux de douanes, tout en continuant à créer les acquits au siège de la direction.

Que toute facilité soit donnée à la Compagnie P.-L.-M. pour la création d'un bureau de douane dans sa gare de Lyon-Guillotière, et cela à ses frais.

Le droit sur les farines : Attendu la fixation du droit de 5 fr. sur le blé et de 3 fr. sur la farine, ce dernier proposé par le gouvernement et la Chambre des députés, mais réservé par la Commission des douanes du Sénat.

Notre Chambre émet le vœu que le droit de 5 fr. sur le blé étant adopté, celui sur la farine soit porté au moins à 10 fr., le droit

de 5 fr. n'étant pas en rapport avec celui de 5 fr. sur le blé.

Les patentes

La Chambre émet le vœu que le double droit frappant les meuniers, faisant commerce, soit supprimé, attendu que le droit simple équivaut simplement aux anciens droits qui payait la mouture et que ce double droit a été simplement le doublement des patentes de la meunerie.

Pendant toute la journée, une grande animation a régné sur la place de la Bourse, où se pressait un monde fou.

Une demi-douzaine de ces galopins ont été arrêtés hier au moment où ils insultaient des passants et conduits au commissariat de police, où une contravention leur a été déclarée.

Lâche agression. — M. Joseph Buy, âgé de 43 ans, galocher, rue Juiverie, 10, a été assailli hier, à dix heures du soir, au moment où il rentrait à son domicile, par les deux frères T..., âgés de 25 et 27 ans, demeurant montée du Change.

Après avoir terrassé leur victime, les agresseurs prirent la fuite, non sans l'avoir roué de coups de pied et de poing.

Une plainte a été déposée au commissariat de police par M. Buy.

Tentative de vol. — La nuit dernière, des malfaiteurs inconnus ont tenté de s'introduire dans le restaurant Bonifaces, cours Lafayette, 131, en brisant une vitre à la fenêtre de la cuisine.

Dérangés sans doute par l'arrivée inopinée d'un passant, les cambrioleurs se sont retirés sans opérer.

Un misérable. — Le sieur Claude Fayel, âgé de 31 ans, tisseur, place Colbert, 4, a été arrêté hier, par les agents de la sûreté, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

Cet individu est accusé d'avoir abusé d'une fillette de 8 ans, la petite Antoinette C..., demeurant chez ses parents, rue du Mail.

Fayel a des antécédents déplorables au point de vue de la moralité. Il avait naguère épousé une bonne de brasserie, qui a dû le quitter, parce qu'il la battait, afin de l'obliger à se livrer à la prostitution.

Vol à la tire. — La femme Poiseau, âgée de 45 ans, tisseuse, rue Denfert-Rochereau, 15 bis, a été surprise hier, dans l'après-midi, au moment où elle s'emparait du portemonnaie de la demoiselle Chambion, occupée à regarder les chars tournants sur le champs de vogue de la place Sathonay.

Conduite au poste, la femme Poiseau a été écrouée par ordre de M. Duplaquet, commissaire de police.

Vol de 15.000 francs. — Dans la nuit du 26 au 27 courant, d'audacieux malfaiteurs ont pénétré, à l'aide de fausses clefs, dans le cabinet de M. Vaillon, géomètre-vérificateur, rue Comfert, 6.

Après avoir dérobé un petit coffre-fort contenant pour 15.000 francs d'obligations, argent et titres divers; les voleurs ont pris la fuite en refermant soigneusement la porte d'entrée.

M. Pohn, commissaire de police du quartier de la Bourse, a ouvert une enquête.

Accident mortel. — Un triste accident est arrivé hier, chemin de la Vitrolierie, 47, dans un chantier appartenant à M. Labas, entrepreneur, demeurant route de Venas, 190.

Un ouvrier, âgé de 20 ans, Pierre Grand-sagne, qui était occupé à décharger des bois de construction, a été renversé par une lourde pièce de charpente qui lui a brisé la colonne vertébrale.

Transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu, le malheureux y est mort à 11 heures du soir, sans avoir pu reprendre connaissance.

Pierre Grand-sagne était originaire de Champs (Puy-de-Dôme).

Rixe rue Imbert-Colomès. — Une rixe a éclaté hier à 10 heures et demie du soir, dans la rue Imbert-Colomès, entre plusieurs individus, dont l'un avait sorti un couteau de sa poche.

Un passant, M. Marins Roux, âgé de 27 ans, guimpier, rue Tolozan, 3, ayant voulu s'interposer, a été blessé de deux coups de cette arme, l'un au bras droit et le second à la cuisse.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, M. Roux a été admis d'urgence.

Son état n'inspire heureusement aucune inquiétude.

A la Morgue. — Des maraichers ont trouvé, hier matin, à dix heures, étendu en face du n° 82, du chemin des Culattes, le cadavre d'un inconnu, paraissant âgé de 55 à 60 ans.

Un médecin a examiné le corps et a constaté le décès, attribué à une attaque d'apoplexie, puis M. Jacquot, commissaire de police, a fait transporter le cadavre à la Morgue.

Voici le signalement de l'inconnu : Barbe grise, crâne dénudé, vêtu d'un pantalon en toile bleue, blouse bleue, chemise en toile de ménage, cravate noire, chapeau en feutre noir noir, chaussé de brodequins en mauvais état.

Le corps, dans la soirée, n'avait pas encore été reconnu.

Un forcené. — Un jeune teinturier, Claude Reymond, âgé de 23 ans, demeurant grand' rue des Charpennes, 36, se trouvait, dimanche soir, devant l'entrée du bal Durmerin, rue Dugesclin, 44, obstruant complètement la circulation et interrompant les danseurs.

Sur l'observation que lui fit, au sujet de sa conduite, le sous-brigadier des gardiens de la paix, Barthel, Reymond s'élança sur l'agent et lui donna un coup de poing en pleine poitrine.

Apréhendé par les gardiens de service, le belliqueux teinturier fut conduit au poste de la rue Montgolfier, non sans avoir opposé une résistance désespérée et avoir gratifié les gardes d'épithètes plus ou moins parlementaires.

Reymond a été écroué sous l'inculpation d'outrages et rébellion aux agents de la force publique.

Aucun autre journal n'a réuni aussi complètement que celui-là, les attractions multiples d'une illustration artistique et d'un choix heureux et varié de lectures intéressantes.

Gravures d'art, chroniques d'actualités, causeries scientifiques, voyages, musique, passe-temps et romans appartenant à la saine école littéraire, tel est l'attrayant sommaire de chaque numéro qui contient seize pages.

Celui de cette semaine commence la publication d'un nouveau roman La Mission de Geneviève, par M. Cassan. C'est un franc succès que tient la note confiée — qui, du reste, ne les compte plus. 15 centimes le numéro, 8 francs par an, 5, rue de la Perle, Paris.

Société d'enseignement professionnel. — Les jeunes gens qui désirent fréquenter le cours de grammaire et calcul de la société d'enseignement professionnel au groupe scolaire de Saint-Just, sont invités à verser leur cotisation et à se faire inscrire au plus tôt rue de la Favorita, 20, café Ducrot ou rue des Farges, 27, café Claveyron, ou chez M. Maurice, buraliste, rue de Trion, 22.

AVIS AUX MALADES

Le Sirop de Bochet du Serpent est le remède le plus puissant qui existe contre tous les vices et acrétes du sang : Boutons, Démangeaisons, Dartres, Migraines, Névralgies, Irritations, Constipations, Douleurs, Rhumatismes, Plaies, Dépôts d'humeurs, de lait, etc.

Eviter les contrefaçons, en exigeant la marque du Serpent, 32, rue Lanterne, Lyon.

L'acide valériannique est l'anti-spasmodique le plus puissant qui soit employé aujourd'hui. Combiné au zinc, il donne naissance à un sel qui, additionné d'extract alcoolique de saignée jaune titré, forme la base des Dragées anti-névralgiques et anti-hémicrâniques des RR. PP. Prémontrés, Cæs dragées, universellement connues, guérissent infailliblement les névralgies, migraines, toux convulsives, maladies nerveuses, etc.

Vente au détail dans toutes les bonnes pharmacies.

Vente en gros : Boissier et Fournier, droguistes, rue de la Poulaille, 6, Lyon.

Petite Correspondance

Givre à l'Arbresle. — La rectification que vous nous demandez a été faite dans le numéro d'hier, sous la rubrique chronique locale.

NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — « Maître Bovarel »

On a donné hier soir, au Théâtre-Bellecour, une comédie en un acte, Maître Bovarel; cette petite pièce n'étant pas inédite, et l'auteur étant notre collaborateur, M. Georges Mentel, nous nous bornerons simplement à en constater le succès.

L'interprétation était confiée à M. Mey, qui s'est montré excellent comédien dans le rôle de M. Bovarel; à M. Félix, qui, l'année dernière, remportait le premier prix de comédie au Conservatoire de Lyon, et qui a dû apprendre un peu hâtivement le staccato Maurice; M. Félix s'est cependant fort bien acquitté de son rôle.

M^{lle} Solange Roger mérite une mention spéciale, car c'est une jeune débutante, toute charmante, qui possède de bonnes qualités scéniques et qui a une excellente diction. Aussi, M^{lle} Roger a fait valoir très gracieusement l'ingénuité Camille.

M^{lle} Berthe Cavelli, une très délicate soubrette, qui fait regretter que son rôle soit si court, complète un ensemble excellent.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 28 septembre.

Le retour du président de la République à Paris aura très probablement lieu le 6 octobre.

C'est dans le premier conseil qui aura lieu sous sa présidence qu'on arrêtera définitivement la date de la rentrée des Chambres.

La rentrée semble devoir être fixée au 15 ou au 20 octobre.

La commission du budget est convoquée pour le 7 octobre.

TERRIBLE ACCIDENT

Le Havre, 28 septembre. Un terrible accident est arrivé dans le canal, près de Harfleur.

Une embarcation à voiles, le « Colibri », montée par un matelot, un mousse et les deux frères Tourtel, a coulé à pic.

Un des frères Tourtel et le mousse ont été noyés.

COLLISIONS DE TRAINS

Madrid, 28 septembre. Une collision a eu lieu entre deux trains à Moncada, sur la ligne de Valence à Betera. Il y a eu 3 morts et 5 blessés.

Une autre collision s'est produite entre un train poste et l'Express de Praia (Portugal), sur la ligne de Lisbonne à la frontière d'Espagne. Il y a plusieurs blessés.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 29 septembre, 2 h. m.

« LOHENGRIN » A PARIS

L'Opéra a donné, ce soir, la cinquième représentation de « Lohengrin ».

Le calme le plus complet n'a cessé de régner dans la salle, jusqu'à la fin du second acte où un coup de sifflet s'est fait entendre.

Comme des applaudissements répétés saluèrent la fin de l'acte, un spectateur du sixième rang des fauteuils d'orchestre a poussé un coup de sifflet. Aussitôt, une altercation s'est élevée entre le siffleur et un de ses voisins. Finalement, il y a eu échange de cartes entre ces deux messieurs.

L'incident s'est ainsi terminé sans que la police ait eu à intervenir.

Au dehors, calme absolu.

M. CRISPI HUÉ

Le « Don Quichotte » reçoit une dépêche de Syracuse, disant que M. Crispi, à son passage dans cette ville, a été l'objet d'une manifestation hostile.

La foule cria : « A bas Crispi ! ».

Les troupes durent intervenir pour rétablir l'ordre.

Agglomération (Parti ouvrier, conseil local). — Réunion privée aujourd'hui 29 septembre, à 8 heures du soir, café du Jura, rue Tupin.

Le chambre syndicale professionnelle des coupeurs et tailleurs d'habits fait savoir que les cours de coupe commenceront le jour de lundi 5 octobre les mercredis et samedis, de 8 à 10 heures.

On peut se faire inscrire tous les jours, de 8 à 10 heures, rue Chaponney, 58.

COMMUNICATIONS DIVERSES

136^e Société de secours mutuels, la Mutilation. — Liste des numéros gagnants de la tombola :

Table with 6 columns of numbers: 28 107 243 244 249 309 324, 325 338 352 361 409 447 450 459, 465 480 555 567 580 652 653 671, 673 674 712 727 760 762 801 809, 824 838 888 900 901 905 907 913, 916 923 930 960 990 991 1013 1033, 1057 1063 1066 1068 1242 1245 1262 1257, 1258 1266 1277 1278 1309 1397 1355 1361, 1363 1364 1442 1540 1533 1564 1597 1604, 1615 1676 1698 1703 1757 1748 1749 1755, 1758 1784 1802 1822 1828 1835 1882 1937, 1943 1978 2033 2040 2044 2063 2139 2153, 2229 2240 2310 2320 2342 2366 2418 2443, 2444 2469 2504 2528 2534 2541 2551 2579, 2619 2637 2675 2670 2685 2717 2721 2734, 2755 2789 2807 2829 2857 2839 2865 2873, 2911 2914 2921 2925 2931 2957 3019 3042, 3055 3088 3091 3104 3114 3100 3213 3238, 3271 3272 3324 3336 3338 3382 3387 3451, 3434 3453 3464 3480 3493 3500 3538 3560, 3572 3603 3614 3615 3637 3650 3654 3667, 3682 3683 3718 3752 3775 3818 3824 3811, 3843 3853 3911 3946 3948 3988 3989 3986, 3977 4042 4064 4073 4073 4084 4082 4124, 4190 4261 4262 4268 4300.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi, 1^{re} représentation du grand succès parisien : Madame la Maréchale, pièce nouvelle en 3 actes, de MM. Lemonnier et Périaud, jouée par MM. Villac, Durand, Dolnay, Derouille, Demanhe et Genin; MM^{les} Bilion, Berthe Dick, Bergest et Page. L'action se passe en 1810.

Le spectacle commencera à 8 h. 1/2, par « Un Divoire à l'amiable », pièce en 1 acte, de M. Lemonnier.

A 9 heures précises : Madame la Maréchale. Demain mercredi : 2^e représentation.

Théâtre-Bellecour. — Ce soir : Petit Faust, opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Hérold, avec les comédiens de MM^{les} Thiabaut, Morin, et de MM. Nigri et Belliard.

Deux grands divertissements dansés par tout le corps de ballet.

On commencera à 8 heures par Maître Bovarel, comédie en un acte, de M. Georges Mentel.

Concerts symphoniques, café Daumale, place des Célestins. — Ce soir mardi, à 8 h. 1/2, grand concert.

Première partie. — Polka. — Mazurka. — Valse. — Les Juifs. — Chaconne. — Cendrillonette.

Deuxième partie. — Solo de piano. — Solo de violon. — Moment musical. — Babillement. — Domino noir. — Précieuse. — Menuet écossais. — Galop.

Grande salle de Filorogé. — Samedi, dimanches et fêtes, soirées dansantes, à 7 h. 1/2, Concert populaire : Chansonnettes, Monologues, Sérénades, etc.

Le Siècle va entrer dans sa cinquantième année d'existence. Tout ce que la France compte d'illustrations politiques et littéraires a collaboré à ce journal qui, on peut le dire, a combattu pour la liberté alors qu'il y avait quelque danger à la faire.

Le Siècle, pénétré des idées nouvelles et toujours désireux de marcher à l'avant-garde du progrès, offre à ses abonnés des primes utiles et d'un haut intérêt intellectuel. Le catalogue en est envoyé gratuitement sur demande.

Par sa rédaction et la sûreté de ses informations, Le Siècle est toujours au premier rang des journaux quotidiens. Il a deux éditions : une du matin et une du soir, de manière à apporter les nouvelles au lecteur dans le plus bref délai possible.

Le Siècle est le seul journal de Paris partant par les premiers trains et donnant les dernières dépêches de la nuit. Il a pris pour devise ces dix mots chers à tout cœur français : Patrie République!

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire ce vaillant organe de la démocratie.

Le Siècle est vendu 45 centimes dans toute la France.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

SOUSCRIPTION A UN MILLION d'Obligations Communales de 400 fr. 3 %.

AVIC LOT. REMBOURSABLES EN 75 ANS. PRIX D'ÉMISSION 380 FR. PAYABLES : 30 fr. en souscrivant; 30 fr. à la répartition (du 10 au 15 novembre) et le surplus par versements de 50 fr. de six mois en six mois.

6 TIRAGES PAR AN comprenant chacun 1 lot de 100,000 fr. et 22 autres lots. ON SOUSCRIT LE MARDI 6 OCTOBRE.

A PARIS : Au Crédit Foncier de France; à la Banque de Dépôts et Comptes courants; à la Banque d'Escompte de France; à la Banque de Paris et des Pays-Bas; à la Compagnie Foncière de France; au Comptoir national d'Escompte; au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie; au Crédit Lyonnais; à la Société de Crédit industriel et commercial; à la Société Générale.

DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez MM. les Trésoriers payeurs généraux; Chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

On souscrit dès à présent sans frais chez M. MAZERAUD, 30, Rue Ferrandière, Lyon.

MME BARRETT

Officier ouvrière, le 8 Octobre, ses cours d'Anglais. Programme du cours de conversation : Lecture, Récitation de Poésies, Comédies, Jeux en anglais, etc. Prix des Cours : 10 francs par mois. 28, Rue de la République, Lyon.

LES LIBRES ÉCHOS DE VIENNE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Vienne, 28 septembre.

Nous cherchions, depuis quelques jours, comment M. le premier et le plus grand des magistrats de la commune avait pu grouper autour de sa gracieuse personne et retenir en rangs serrés 12 à 13 conseillers, bien pensants, sur 27, et toujours prêts à dire : « oui » quand l'un de ses bons amis est venu, sans s'en douter, nous tirer d'embarras.

« Voici en substance, nous a-t-il dit, comment la chose se présente : « On accorde à l'un de plus fidèles une housse pour Vaucanson, par exemple, à l'autre un peu moins dévoué, un bec de gaz, bien qu'il soit d'un pouvoir éclairant très mal défini, etc., etc. »

« On donne à M. Pichon, jusqu'à ce jour un peu ignoré, des pièces officielles à signer pour le maire empêché quand il est aux portes de la mairie, et on constitue M. Monnet marieur, etc., etc. »

Grand merci nous sommes maintenant absolument éclairés et nous savons pourquoi ils sont encore très forts.

Nous protestons néanmoins aujourd'hui contre le marieur.

Que M. le premier magistrat, en effet, donne une housse pour Vaucanson ou un bec de gaz à un de ses fidèles, nous ne nous en plaignons pas trop fort, mais qu'il se permette d'autoriser M. Monnet à se substituer à MM. les adjoints et aux premiers élus de la ville, cela nous paraît absolument illégal et confirme ce que nous avons déjà dit : « M. le député-maire se moque de la loi. » Ne mariez plus, M. Monnet, ne mariez plus!

N'attendez même plus un jour avant de faire retairez (si possible) vos nombreux mariages, car vous mettez tous les jours les enfants qui vont naître de votre illégal ministère dans une position très fâcheuse; ils sont et seront, aux yeux de la loi des... illégitimes.

Nous auriez eu le droit de marier, M. Monnet, si les collègues eussent avant vous été morts; or, vous savez très bien qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour se tenir debout et protestent en silence contre votre injuste et illégale usurpation. Par fidélité à M. Monnet, pour vos illégitimes, ne mariez plus!

La manie, cependant, des arrêtés de M. le député-maire nous revient à la mémoire. Aurait-il, par exemple, comme pour le tambour du bataillon scolaire, porté un arrêté pour créer « un marieur » dans notre bonne ville de Vienne?

Tout est possible, de la part de ceux qui ont vécu l'Amérique.

Nous attendons la publication de cet arrêté, certains qu'en hauts lieux on lui aura donné la consécration officielle, comme on l'a donnée pour la suppression de la jouissance de la propriété boulevard de la République.

La Grève de l'Arbresle

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

L'Arbresle, 28 septembre.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — André Fouré, 3 jours, r. Tables-Claudiennes, 8, f. 7 h. m.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Valeurs, etc. Includes entries for Crédit Lyonnais, Mobilier Espagnol, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, VALEURS, etc. Includes entries for 3 0/0 Français, 3 0/0 Amort. ex., etc.

APRÈS BOURSE

Table with columns: COURS DES VALEURS EN BANQUE, ACTIONS, OBLIGATIONS. Includes entries for Trifail, Alpines, Tharsis, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Porcs. — Aménés, 1,390; vendus, 1,320. — Revoir, 70. — Prix payé: de 56 à 106 fr. les 100 kil., droits d'octroi non compris.

MARCHÉ AU DÉTAIL DE VILLEFRANCHE

Boeufs. — Aménés, 299; vendus, 290. — Prix du kilo: sur pied, 0 fr. 70; à l'échal, 1 fr. 40.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Boeufs. — Aménés, 2,748; vendus, 2,260; poids moyen, 343. 1^{re} qualité, 158; 2^e qualité, 142; 3^e qualité, 126.

A FAÇON

Chapeaux et Capotes, bonnets et coiffures, deuil, etc., Parures p^o Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCHE (Rhône) PRESSEURS Perfectionnés GARANTIS Transformations et Réparations des Presseurs VIS & FERRURES — POMPES à VIN

Pilules Suisses

Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, Obligations, etc. Includes entries for Ville de Lyon, Nord-Espagne, etc.

TELEGRAPHIE PRIVÉE

Table with columns: CLOTURE D'HIER, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Includes entries for 3 0/0 Français, 3 0/0 Amort. ex., etc.

6 MILLIONS À PLACER PAR FRACTIONS SUR HYPOTHÈQUE LACOMBE & C^o 15, rue de la Harpe, PARIS.

KIOSQUES & URINOIRS LUMINEUX DE LYON ET SAINT-ÉTIENNE Affichage diurne et nocturne AFFICHES PEINTES SUR ÉCRANS & SOUBASSEMENTS

M^o JOURDAN ACCOUCHEUSE ENSEIGNES PEINTES Dans les Gares des Funiculaires LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE

ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON LES VALEURS CI-APRÈS:

AVIS Suivant acte reçu par M^o BOUDOT, notaire à Lyon, le 23 septembre 1891, Madame veuve BONNET a vendu à M. CURIEUX le fonds de commerce de mercerie qu'elle exploitait à Lyon, rue de la Charité, n^o 7.

LE SIMPLEX-ÉCLAIR (SYSTÈME DÉPOSÉ) Pour la Photographie au Magnésium Ce petit appareil sera bien apprécié par les amateurs photographes, auxquels il permettra de faire de la photographie instantanée la nuit dans les appartements.

ACCOCHEUSE M^o Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remercié 3 angle de la rue du Dayenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

Piège, Mises d'adresses et Mises sous Bandes DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

(Service d'État) VIENT DE PARAÎTRE (Service d'État) L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

Maison d'Accouchement Madame GALIFET, sage-femme de 1^{re} classe 52, Rue de Grenelle, MONPLAISIR

PAPIERS PEINTS E. MEYSONNIER 77, Avenue de Saxe, Lyon

Pour paraître le 1^{er} Octobre prochain GRAND ANNUAIRE DE L'ISÈRE Administratif, Commercial, Industriel, Agricole ÉDITION DE 1892

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 29 Septembre (41) Pilleur d'Épaves PAR PIERRE MAEL DEUXIÈME PARTIE Et en même temps il se trouve des humilités, des déficiences de la volonté qui le font rougir, qui lui font regretter quelquefois de n'avoir plus la haute assurance qu'il apportait naguère dans sa participation aux orgies de ses frères de la côte.

son esprit, prendre sa place au soleil. Et ce soleil, quand il cherche à lui donner un nom, à le définir par des images, il ne peut l'appeler que d'un nom, de définir que par une image: c'est l'amour, l'amour de Marianna.

quand il lui arrivait de plier, aux heures de dénuement absolu, le genou devant les madones des chapelles ou des calvaires, il se surprenait à croire que ces madones avaient les traits de Marianna.

sa tête, peut-être qu'il va faire le méchant. Et s'il rencontre notre Yan, savez-vous, mes gars, qu'il est capable de le prendre, l'emmenner? Et le silence retomba lourdement dans la hutte. Yan, qui avait mis la main sur le loquet, quitta sans bruit la porte.

Il voulait la revoir; il eût versé tout son sang goutte à goutte pour passer simplement sa vie là, adossé à un arbre du chemin, et les yeux sur ces ouvertures flamboyantes, cherchant son ombre à travers les carreaux, se disant que, peut-être, attirée par les beautés de la soirée, elle viendrait se pencher sur la barre d'appui et baigner son front aux fraîches caresses de la brise de mer.

blanchis récemment à la chaux, le rapplèrent. Un rauque sanglot opprima sa gorge. Et comme s'il disait adieu pour toujours à la maison, il revint vers elle, étendit ses mains contre les murs pour en garder l'impression froide et, pour leur confier le soin de transmettre ses vœux à la vierge par lui insultée, il appuya son front brûlant, ses lèvres lourdes de baisers, au bois poisseux et enroulé de la porte.